ACCORD DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

Dernière mise à jour : Juin 2025

LE PRÉSENT ACCORD EST CONCLU PAR ET ENTRE VOUS ET ENFOCUS. IL SE COMPOSE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ÉXPOSÉES CI-DESSOUS, DE TOUS LES ADDENDA, PIÈCES JOINTES OU ANNEXES AUXQUELS IL EST FAIT RÉFÉRENCE, ET DU DOCUMENT DE COMMANDE. IL PRENDRA EFFET ENTRE VOUS ET ENFOCUS À COMPTER DE LA DATE À LAQUELLE VOUS ACCEPTEREZ CET ACCORD (LA « DATE D'EFFET »).

EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU LE PRÉSENT ACCORD, QUE VOUS LE COMPRENEZ ET QUE VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ PAR SES TERMES. VOUS CONVENEZ ÉGALEMENT QUE CET ACCORD CONSTITUE LE TEXTE COMPLET ET EXCLUSIF DE L'ACCORD CONCLU ENTRE VOUS ET ENFOCUS ET QU'IL SE SUBSTITUE ET REMPLACE TOUTES LES DÉCLARATIONS OU ACCORDS ANTÉRIEURS, QU'ILS SOIENT VERBAUX OU ÉCRITS, EXISTANT ENTRE ENFOCUS ET VOUS-MÊME CONCERNANT LE SUJET COUVERT PAR CET ACCORD.

Le présent Accord couvre également les logiciels appartenant à des parties tierces (« Applications de tiers »). Si aucune licence ou condition spécifique n'est présentée pour acceptation la première fois qu'une Application de tiers est impliquée, l'utilisation de cette Application de tiers sera alors régie par le présent Accord.

Si Vous ne souhaitez pas respecter les termes et conditions du présent Accord, veuillez ne pas utiliser le Logiciel.

1. Définitions

« Affilié » signifie toute société contrôlée par, contrôlant ou sous le contrôle commun d'une des parties au présent Accord.

« Accord » signifie le présent Accord de Licence Utilisateur Final.

« Utilisateurs Autorisés », pour une Licence d'Utilisateur Désigné, signifie les personnes physiques désignées ou les processus assignés par Vous pour utiliser le Logiciel, ce qui peut inclure, dans le cas des personnes physiques, Vos cadres, Vos employés et/ou Vos consultants et les agents assurant une prestation de services à votre intention ou pour Votre compte, et/ou les cadres ou employés de parties tierces participant à l'exécution de Vos activités professionnelles internes (par exemple, l'approbation des flux de travail des clients). Les Utilisateurs Autorisés ne peuvent être désignés ou modifiés qu'au moyen des outils de gestion des licences fournis avec ou dans le cadre du Logiciel sous licence, à condition que les identifiants d'accès ne soient pas mis en commun parmi les utilisateurs, et à condition également que le nombre total d'Utilisateurs Autorisés actifs à un même moment ne dépasse pas le nombre total de licences achetées.

« Poste de Client » désigne tout système informatique, application logicielle, ou service qui peut accéder à et exécuter une fenêtre du programme. Ceci inclut, de manière non exhaustive, les ordinateurs personnels, les postes de travail, les terminaux, les Clients de services Terminaux, les ordinateurs personnels virtuels et les serveurs.

« Enfocus » signifie Enfocus BV, dont le siège social est sis à l'adresse : Raymonde de Larochelaan 13, 9051 Gand, Belgique, ou l'Affilié d'Enfocus BV qui exécute Votre commande de Logiciel.

« Code Objet » signifie les travaux sous forme lisible par machine qui n'autorisent pas la compréhension humaine de la logique du programme, et qui peuvent être exécutés par un ordinateur utilisant un système d'exploitation approprié sans devoir être compilé ou interprété.

« Termes de Licence Open Source » signifie tous termes ou conditions répondant à la définition d'Open Source accessible à l'adresse : http://www.opensource.org/docs/osd.

« Document de Commande » signifie un devis, une confirmation de commande ou tout autre document écrit ou au format électronique, qui Vous est fourni par Enfocus et qui décrit le Logiciel dont la licence Vous a été octroyée dans le cadre du présent Accord et les Restrictions d'Usage applicables à ce Logiciel, le cas échéant.

« Logiciel » signifie le logiciel sous forme de Code Objet et les manuels et documentations associés (copie sur papier uniquement), incluant le logiciel Enfocus et tout autre logiciel de tierce partie, dont la licence d'utilisation vous a été octroyée dans le cadre du présent Accord.

« Services de soutien technique et de maintenance » signifie le soutien technique et les mises à jour prévus pour les Logiciels par Enfocus.

« Restrictions d'Usage » signifie les restrictions s'appliquant à la fonctionnalité ou à l'utilisation du Logiciel, tel que cela est stipulé dans la documentation ou dans le Document de Commande.

« Vous » désigne l'entité cliente identifiée dans le Document de Commande.

« Vos Données » désigne toutes les données, informations, fichiers ou autres éléments transmis à Enfocus, téléchargés ou stockés dans les centres de données d'Enfocus, ou fournis de toute autre manière par Vous ou par les Utilisateurs Autorisés afin d'être utilisés en combinaison avec le Logiciel sous licence. .

2. Octroi de licence

Enfocus Vous octroie, et Vous acceptez d'Enfocus, une licence non exclusive et non transférable vous autorisant à utiliser le Logiciel uniquement aux fins de Vos activités professionnelles internes. La durée de cette licence est contrôlée par le ou les Documents de Commande, et elle sera soit perpétuelle soit récurrente (autrement dit, une Licence avec abonnement) selon les termes de ce ou ces documents. L'utilisation continue du Logiciel est assujettie au paiement en temps utile des redevances lorsqu'elles deviennent exigibles.

Dans les cas où le Logiciel, en raison de certaines fonctionnalités, est amené à utiliser les services d'un centre de données tiers, la licence inclut Votre droit à utiliser ces services uniquement à ces fins, et elle exige de vous que vous respectiez les termes de la Politique d'Usage Acceptable applicable, laquelle est accessible à l'adresse : https://www.enfocus.com/termsandconditions, incluse aux présentes pour référence.

Vous accordez à Enfocus et ses Filiales une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de royalties pour utiliser et incorporer dans ses services ou produits toute suggestion, demande d'amélioration, recommandation, correction, ou autre feed-back fourni(e) par Vous ou les Utilisateurs Autorisés concernant le fonctionnement des services et/ou produits d'Enfocus ou de ses Filiales.

3. Restrictions d'Usage

Les conditions suivantes s'appliquent en fonction du type de licence que Vous avez acheté :

L'utilisation du Logiciel est limitée au nombre de licences achetées.

En ce qui concerne les licences par Poste de Client, la même chose est licenciée pour l'utilisation avec le nombre de Postes de Client stipulé dans le Document de Commande. Si la licence du Logiciel prévoit que celui-ci soit installé sur un réseau étendu desservant plus d'un site de Votre entreprise, la responsabilité Vous incombe de veiller à ce que le Logiciel ne soit pas utilisé par un nombre de Postes de Client supérieur à celui défini dans la licence, que ce soit par le biais d'identifiants d'utilisation technique ou administrative, même si les procédures de gestion de la licence n'empêchent pas cette utilisation.

En ce qui concerne les *licences d'Utilisateur Simultané*, le nombre d'utilisateurs utilisant le Logiciel simultanément ne doit, à aucun moment, dépasser le nombre des licences fournies.

En ce qui concerne les *licences d'Utilisateur Désigné*, l'utilisation du Logiciel est limitée, à quelque moment que ce soit, à la seule utilisation par les Utilisateurs Autorisés désignés et licenciés à ce moment-là.

En ce qui concerne les *Licences d'Essai*, à moins que le Document de Commande n'en dispose autrement, Votre utilisation du Logiciel est limitée à un seul Poste de Client et à une durée de trente (30) jours seulement, et uniquement aux fins des essais et des évaluations internes. Toute utilisation commerciale est strictement exclue.

En ce qui concerne *toutes les licences :* Vous ne devez jamais vendre, réoctroyer, sous-traiter, transférer (à une société différente ou dans un autre lieu), céder, louer sous forme de crédit-bail ou de bail le Logiciel. Il Vous est interdit de modifier ou de traduire le Logiciel. Si le Logiciel est fourni avec ou dans le cadre d'un produit ou d'un dispositif spécifique, Vous ne devez en aucun cas retirer le Logiciel de ce produit ou de ce dispositif, et Vous ne devrez pas utiliser toute partie du Logiciel séparément ou indépendamment de ce produit ou de ce dispositif. Vous ne devez jamais procéder à une ingénierie inverse, à une décompilation ou à un désassemblage du Logiciel ou essayer de toute autre façon d'en découvrir le code source, sauf dans la mesure où cela est expressément autorisé par les dispositions de la loi applicable auxquelles il n'est pas possible de renoncer. Vous ne devez jamais falsifier, contourner ou

modifier les procédures de gestion de la licence incluses dans le Logiciel ou utiliser le Logiciel en infraction des Restrictions d'Usage et/ou des dispositions de la Licence octroyée. Si Vous recevez une mise à jour ou une évolution du Logiciel, Vous pouvez continuer à utiliser le Logiciel, ou la version mise à jour ou évoluée du Logiciel, mais pas les deux. Sauf si cela est expressément autorisé par écrit, Vous ne devez en aucun cas utiliser, ou permettre à d'autres d'utiliser le Logiciel au bénéfice de ou pour le compte d'une partie tierce, pour assurer une prestation de service d'externalisation, ou à toute autre fin que Vos activités professionnelles internes. D'autres restrictions, spécifiques à certaines applications, peuvent s'appliquer, comme stipulé dans la documentation du Logiciel.

4. Services de soutien technique et de maintenance

En plus de ses logiciels, Enfocus mettra, de temps à autre, certaines Applications de tiers à disposition sur son site. Les Services de soutien technique et de maintenance sont nécessaires pour (i) télécharger et exécuter les Applications de tiers mises à disposition gratuitement, ou (ii) obtenir des mises à jour des Applications de tiers mises à disposition gratuitement.

5. Propriété et droits d'auteur

Le Logiciel et tous les droits de propriété intellectuelle y afférents sont et restent en permanence la propriété exclusive d'Enfocus et/ou de ses concédants tiers. Vous ne devez en aucun cas retirer aucun avis de propriété ou autre légende du Logiciel et Vous devez reproduire ces avis et légendes sur toute copie ou copie partielle que Vous êtes autorisé à faire.

6. Garanties et limites de responsabilité

Enfocus garantit que, pendant une période de 90 jours calendaires à partir de la livraison (la « Période de Garantie »), le Logiciel fonctionnera de manière sensiblement conforme à la documentation d'utilisation associée, à condition que le Logiciel soit utilisé dans des conditions d'exploitation et de maintenance normales, comme définies par la documentation, et en conformité avec les dispositions du présent Accord. Les garanties décrites dans le présent Accord ne s'appliqueront pas si des défauts de fonctionnement surviennent en raison d'accident, de négligence, de mauvaise utilisation, de panne des services utilitaires, de panne du matériel ou de toutes autres causes indépendantes de la volonté d'Enfocus, ou de tout usage qui ne soit pas conforme à l'usage ordinaire pour lequel ce Logiciel est conçu. Cette garantie ne couvre pas les matériels, les logiciels ou les matériaux non vendus par Enfocus, ou toute combinaison du Logiciel d'Enfocus avec ces derniers. Toute modification apportée au Logiciel par des personnes autres que Enfocus annulera la garantie décrite dans le présent Accord et entraînera un cas de défaillance en vertu du présent Accord.

Dans le cas où une réclamation sera présentée pendant la Période de Garantie, la seule obligation d'Enfocus sera de veiller à ce que le Logiciel soit sensiblement conforme à sa documentation (dans la mesure techniquement et raisonnablement possible et à condition que l'erreur soit reproductible) en modifiant et en réactualisant le Logiciel ou en fournissant une autre version du produit dans lequel il est intégré. Dans le cas où Enfocus n'est pas en mesure de corriger le Logiciel afin qu'il soit conforme à la garantie, Vous pourrez renvoyer le Logiciel à Enfocus et Vous aurez le droit de recouvrer, comme Votre seul recours exclusif, les honoraires payés pour le Logiciel non conforme, dépréciés conformément aux pratiques comptables standard.

LES LOGICIELS DE TIERCE PARTIE ET D'ESSAI SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » SANS AUCUNE CONDITION OU GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, Y COMPRIS CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES OU IMPLICITES. LES GARANTIES ET LA RESPONSABILITÉ D'ENFOCUS DÉCRITES DANS LE PRÉSENT ACCORD CONSTITUENT LES SEULES OBLIGATIONS D'ENFOCUS ET VOS SEULS RECOURS. ELLES SE SUBSTITUENT EXPRESSÉMENT À TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES. AUCUNE AUTRE GARANTIE, RECOURS, OBLIGATION, RESPONSABILITÉ, DROIT OU RECLAMATION, QU'ILS DÉCOULENT D'UN DÉLIT, D'UNE NÉGLIGENCE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT, N'EST OFFERTE NI ACCORDEE PAR ENFOCUS, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION, AUCUNE GARANTIE QUE LE LOGICIEL EST EXEMPT D'ERREURS OU DES BOGUES. AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE, IMPLICITE OU RÈGLEMENTAIRE N'EST OFFERTE À L'EXCEPTION DE CELLES STIPULÉES DANS LE PRÉSENT ACCORD. ENFOCUS REJETTE EXPRESSÉMENT (ET VOUS RECONNAISSEZ CE REJET) TOUTE GARANTIE DE TITRE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

DANS LA PLUS GRANDE MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, ET INDÉPENDAMMENT DE TOUTE THÉORIE LÉGALE, ENFOCUS NE POURRA ÊTRE TENU AUCUNEMENT POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, COMME ET SANS LIMITATION AUCUNE PERTE DE PROFIT, PERTE D'ÉCONOMIES PRÉVUES, PERTE DE DONNÉES OU PERTE DE TOUT AUTRE AVANTAGE ÉCONOMIQUE DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC LE PRÉSENT ACCORD OU LE LOGICIEL FOURNI DANS LE CADRE DU PRÉSENT ACCORD.

DANS LA PLUS GRANDE MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ D'ENFOCUS DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC LE PRÉSENT ACCORD OU TOUT LOGICIEL FOURNI DANS LE CADRE DU PRÉSENT ACCORD NE POURRA EN AUCUN CAS, INDÉPENDAMMENT DE TOUTE THÉORIE LÉGALE ET POUR L'ENSEMBLE DES RECLAMATIONS CONSOLIDÉES, DÉPASSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ À ENFOCUS POUR LE LOGICIEL DONNANT LIEU À CES RECLAMATIONS.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DE VOS DONNÉES

7.1 Définition des Informations confidentielles. Vos Informations confidentielles comprennent Vos Données, les Informations confidentielles d'Enfocus comprennent le Logiciel et les conditions générales de cet Accord (y compris les prix), cependant, les Informations confidentielles ne comprennent toutefois aucune information qui (i) est ou deviendrait généralement connue du public sans violation d'aucune obligation envers la partie divulguant les Informations confidentielles (« Partie divulgatrice »), (ii) était connue de la partie recevant les Informations confidentielles (« Partie réceptrice ») avant leur divulgation par la Partie divulgatrice sans violation d'une quelconque obligation envers la Partie divulgatrice, (iii) est reçue d'un tiers sans violation d'une quelconque obligation envers la Partie divulgatrice, ou (iv) a été développée indépendamment par la Partie Réceptrice. Pour éviter toute ambiguïté, les obligations de non-divulgation énoncées dans les présentes s'appliquent aux Informations confidentielles échangées entre les parties dans le cadre de l'évaluation des services supplémentaires d'Enfocus.

7.2 Obligations de confidentialité. La Partie réceptrice fera preuve du même degré de précaution que celui dont elle fait preuve pour protéger la confidentialité de ses propres Informations confidentielles de même nature (mais pas moins que la précaution raisonnable) pour ne pas utiliser les Informations confidentielles de la Partie divulgatrice à des fins dépassant le cadre du présent Accord et, sauf autorisation écrite contraire de la Partie divulgatrice, limitera l'accès aux Informations confidentielles de la Partie divulgatrice à ses employés et contractants et à ceux de ses Filiales ayant besoin de les connaître et soumis à des obligations de confidentialité similaires à celles exposées ici. Si la Partie réceptrice est tenue par la loi ou une ordonnance du tribunal de divulguer des Informations confidentielles, elle devra, dans la mesure où la loi le permet, en informer préalablement par écrit la Partie divulgatrice et coopérer à tout effort visant à obtenir un traitement confidentiel des Informations confidentielles.

La Partie réceptrice reconnaît que la divulgation d'Informations confidentielles pourra causer un préjudice important pour lequel des dommages et intérêts seuls ne constitueraient pas une réparation suffisante et, par conséquent, qu'à la suite d'une telle divulgation par la Partie réceptrice, la Partie divulgatrice sera en droit de demander une réparation équitable appropriée en plus de tout autre recours dont elle pourrait disposer en droit. Au terme du présent Accord, les deux parties devront soit restituer soit détruire toute Information confidentielle en leur possession.

7.3 Vos Données. Vous êtes propriétaire de Vos Données et Vous garantissez que Vous disposez des droits, titres et intérêts suffisants sur celles-ci. Vous êtes responsable de Vos Données, y compris de leur exactitude et de leur qualité. En complément des obligations de conservation des données d'Enfocus, le cas échéant, Vous êtes également responsable de la conservation de copies de sauvegarde de Vos Données et de la mise en œuvre de Votre propre plan de reprise après sinistre.

7.4 **Collecte et utilisation des données par Enfocus**. Enfocus collecte des données sur les performances de ses produits et sur les fonctionnalités utilisées par les clients, et/ou combine ces données avec des données anonymisées agrégées sur les clients, conformément aux lois applicables et à la Politique de Confidentialité d'Enfocus, disponible à l'adresse https://enfocus.com/en/privacy (« Politique de Confidentialité »). Vous accordez par la présente à Enfocus une licence mondiale, irrévocable, non transférable, non cessible (sauf dans les cas autorisés par le présent Accord), sous-licenciable et non exclusive pour accéder à Vos Données et les utiliser (a) dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre du présent Accord ; (b) pour créer des données agrégées et anonymisées afin de surveiller, analyser, développer, soutenir ou améliorer les produits et services d'Enfocus et à d'autres fins commerciales d'Enfocus, comme décrit plus en détail dans la Politique de Confidentialité.

8. Exportation & Taxation

Il Vous est interdit d'exporter ou de réexporter le Logiciel en violation de toute loi ou réglementation applicable, y compris, sans s'y limiter, celles des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et du Royaume-Uni. Si le Logiciel est identifié comme un article contrôlé à l'exportation en vertu des lois sur l'exportation des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne ou du Royaume-Uni, Vous déclarez et garantissez en outre que Vous n'êtes pas un citoyen d'une, ou situé dans une, nation sous embargo et qu'il ne Vous est pas interdit par les lois sur l'exportation applicables de recevoir ou d'utiliser le Logiciel. Tous les droits d'utilisation du Logiciel sont octroyés à la condition qu'ils seront annulés si Vous ne respectez pas les termes du présent Accord. Dans le cas d'un transfert des licences Vous convenez d'assumer la responsabilité du paiement de toutes les taxes et droits (y compris et sans limitation, la TVA, les taxes de vente, les taxes d'importation, etc.) applicables ou prélevés en conséquence de l'importation du Logiciel ou du transfert des licences dans le pays ou la région géographique dans laquelle les licences transférées seront utilisées, et acceptez d'indemniser et de tenir indemne Enfocus, ses cadres, ses agents et ses employés (les « Indemnisés ») contre et pour toutes les réclamations et les poursuites, les litiges et tous les coûts, les amendes et les autres dépenses adjugées à l'encontre de ou encourues par les Indemnisés, qui pourraient résulter de Votre manquement à payer ces taxes et ces droits.

9. Durée et résiliation

Date de début de la licence. Toute licence octroyée dans le cadre du présent Accord prend effet à partir de la date indiquée dans le Document de Commande correspondant ou de la date d'activation du Logiciel, celle survenant en premier primant.

Licences perpétuelles. À moins qu'il ne soit stipulé autrement dans le Document de Commande, la licence du Logiciel est octroyée à titre perpétuel.

Licences avec abonnement. Elles sont octroyées pour la période initialement définie dans le Document de Commande (la « Période Initiale »). Après la Période Initiale, si cela est indiqué par le Document de Commande, Votre licence sera automatiquement renouvelée par périodes consécutives d'un an, sous réserve que Vous ayez payé toutes les redevances dues (« Périodes de renouvellement »).

Annulation, résiliation et suspension de la licence. Dans le cas des licences perpétuelles, il Vous est possible de résilier la licence à tout moment en notifiant Enfocus par écrit. Dans le cas des Licences avec abonnement, chaque partie doit notifier l'autre du non-renouvellement au moins trente (30) jours avant l'expiration de la Période en cours.

Sans préjudice de tout autre recours pouvant être accessible à Enfocus (y compris et sans limitation les recours et les droits de suspension et de résiliation stipulés dans les Conditions Générales de Vente) :

- Dans le cas où Vous manqueriez à effectuer un paiement à la date exigible, Enfocus peut, par moyen électronique ou par écrit, vous notifier la suspension immédiate de Votre licence et Vous empêcher de continuer à utiliser le Logiciel ;

- Le présent Accord peut être résilié « pour motif», comme suit : Le présent Accord sera automatiquement résilié si une des parties ne parvient pas à remédier à une violation del 'une quelconque de ses obligations dans les trente (30) jours suivant la réception d'une notification écrite de l'autre partie l'informant de cette violation. Si la violation ne peut pas être corrigée, la résiliation prendra effet au moment de la réception de la notification ; Enfocus se réserve en outre le droit de résilier le présent accord par notification écrite si Vous négligez d'effectuer l'un quelconque des paiements lorsqu'ils deviennent exigibles.

Dès la résiliation de la présente licence, Vous devrez cesser d'utiliser le Logiciel et renvoyer ou détruire toutes les copies, entières ou partielles, du Logiciel, selon les instructions qui Vous seront données par Enfocus au cas par cas. Enfocus peut, à sa seule discrétion, fournir un Logiciel de remplacement si le Logiciel original est perdu, volé ou corrompu. Vous convenez de n'utiliser que le Logiciel de remplacement ou, s'il est retrouvé ou remis en état, le Logiciel original, l'un excluant l'autre. Vous ne devrez pas disposer de quelque autre manière du Logiciel original ou de remplacement.

10. Termes de la Licence Open Source

Si une partie quelconque du Logiciel est assujettie à des Termes de la Licence Open Source, comme cela serait indiqué par les Termes de la Licence Open Source fournies séparément avec le Logiciel, l'usage et la licence de cette partie du Logiciel seront assujettis à ces Termes de la Licence Open Source. En cas de conflit ou de confusion entre les termes de la licence contenues dans le présent Accord et les Termes de la Licence Open Source en ce qui concerne les parties du Logiciel assujetties aux Termes de la Licence Open Source, ce sont les Termes applicables de la Licence Open Source qui prévaudront.

11. Loi applicable et juridiction compétente

Le présent Accord sera régi par et interprété conformément aux lois du pays, État ou autre désignation géographique où Enfocus est établie, sans référence à ses principes de conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises ne s'appliquera pas. Chaque partie accepte que tout litige entre les parties dans le cadre du présent Accord, d'une violation, résiliation ou nullité de celui-ci, sera jugé par les tribunaux du pays, État ou autre désignation géographique où Enfocus est établie, et les parties accepteront et se soumettront irrévocablement à la juridiction compétence exclusive de ces tribunaux. Nonobstant ce qui précède, Enfocus aura également le droit d'engager des actions en justice contre Vous devant les tribunaux de la juridiction ou du lieu où Vous êtes établi, ou êtes domicilié, ou d'exploitation si l'action concerne (1) le recouvrement d'une dette, d'une somme d'argent due, ou le non-paiement de factures, ou la restitution de biens, ou (2) l'application des droits de propriété intellectuelle d'Enfocus.